

Communauté scolaire de La Baroche Ecole à Journée Continue

Concept organisationnel





Table des matières

I. Présentation de l’Ecole à Journée Continue de la Communauté Scolaire de La Baroche	2
1. Généralité.....	2
Situation géographique et mobilité	3
Missions et objectifs de l’EJC.	3
Objectifs structurels	4
Prise en charge éducative	5
2. Travail d’équipe et réseautage	5
1. Personnel éducatif.....	5
2. Confidentialité et secret professionnel	5
3. Organisation de l’équipe et communication.....	6
Outils organisationnels et de communication	6
Bien-être au travail	6
4. Collaborations externes.....	6
Réseau avec l’école	6
Collaborations avec les parents	7
Collaboration avec des professionnels externes	7
III. Offre d’accueil de l’EJC	7
1. Fréquentation.....	7
2. Accueil et repas de midi	8
3. Accueil de l’après-midi 13h05-15h30.....	8
4. Accueil de l’après-midi 15h00-18h30.....	9
IV. Financements et gestion administrative.....	9
1. Financements de l’école à journée continue	9
2. Facturation	9
3. Gestion des inscriptions	10
4. Gestion des absences	10
5. Gestion des accidents.....	10



Personnel de l'École à Journée Continue de La Baroche .

Schnegg Zoé – Directrice et Educatrice Sociale HES

Vuilleumier Elodie – Educatrice EJC

I. Présentation de l'École à Journée Continue de la Communauté Scolaire de La Baroche

1. Généralité

L'École à Journée Continue (EJC) de La Baroche a ouvert ses portes en août 2022 afin de répondre à un besoin de la société actuelle qui voit de plus en plus de parents forcés à concilier au mieux leur vie professionnelle, personnelle et familiale.

La Communauté scolaire de La Baroche concerne les familles des Commune de Sauge (villages de Frinwillier, Plagne t Vauffelin) et de Romont.

« Dans le canton de Berne, les écoles à journée continue assurent la prise en charge des enfants en dehors du temps d'enseignement, et ce dès l'école infantine. Proposant des modules le matin, le midi et l'après-midi, elles aident les parents à concilier vie de famille et travail.

Les écoles à journée continue constituent un prolongement de l'école en tant que lieu d'apprentissage et de vie. Elles permettent de nouvelles formes de collaboration au sein de l'école et offrent de nouvelles possibilités en termes d'organisation des journées. Elles fonctionnent selon des principes pédagogiques.

Les écoles à journée continue prennent les enfants en charge et les stimulent en fonction de leur âge et de leur degré d'autonomie. Elles facilitent l'intégration sociale et renforcent l'égalité des chances. Les écoles à journée continue constituent des offres facultatives. Les parents versent un émolument par heure de prise en charge et assument les coûts des repas.

Les communes effectuent chaque année une enquête auprès des parents afin d'établir leurs besoins. Elles sont tenues de proposer un module dès lors qu'une demande ferme existe pour dix enfants au moins pour un jour de la semaine et une plage de temps donnés. Pour connaître les modules existants dans votre région, veuillez consulter le portail Famille du canton de Berne.

Les communes gèrent leurs offres en tenant compte des spécificités locales. Elles sont néanmoins contraintes de respecter les prescriptions cantonales propres aux écoles à journée continue qui figurent dans la loi sur l'école obligatoire ainsi que dans l'ordonnance sur les écoles à journée continue. Les écoles à journée continue n'assurent pas l'accueil des enfants durant les vacances scolaires. »¹

¹ Site internet du canton de Berne, Direction de l'instruction publique et de la culture, Ecole à Journée Continue.14.03.2023 <https://www.bkd.be.ch/fr/start/themen/bildung-im-kanton-bern/kindergarten-und-volksschule/schulergaenzende-angebote/tagesschulangebote.html>



Situation géographique et mobilité

L'EJC de la Baroche se situe dans le bâtiment de la Salle Communale de Plagne. La Commune de Plagne loue une salle à l'EJC et prête une partie de la cuisine, les sanitaires et également la salle des fêtes pour que les enfants puissent s'amuser en intérieur lorsque le temps ne permet pas d'être dehors.

La partie qu'occupe l'EJC est à plain-pied et est accessible pour les personnes à mobilités réduites. Devant le bâtiment, une grande place de béton et une partie herbeuse permettent aux enfants de se défouler après le repas. La salle des fêtes permet de jouer à l'intérieur ou d'avoir un moment de détente avant de retourner à l'école ou à la maison ainsi que les après-midi.

Le village de Plagne offre également de belles possibilités de promenades et de jeux avec sa forêt proche de l'EJC, la place de jeux de l'école enfantine ou encore les pâturages en haut du village.

Les élèves de l'EJC vont dans différentes écoles situées dans les villages de Sauge en fonction de leur programme scolaire. Un service de bus professionnel (MiniBus Tours Sàrl d'Orvin) fait les navettes entre les différentes écoles et l'EJC. Les bus ramènent également les enfants chez eux après le repas de midis lorsque ceux-ci ont congés (hors du mercredi et du vendredi après-midi).

Les parents viennent chercher les enfants directement à l'EJC après les modules de l'après-midi ou ils peuvent les laisser rentrer seuls à conditions de signer une décharge de déresponsabilisation dès que l'enfant quitte l'EJC pour rentrer.

Les enfants sont sous la responsabilité de l'EJC dès leur sortie du bus et jusqu'à leur départ à l'école ou à la maison (qu'il soit en bus, avec les parents ou seul avec l'accord des parents).

Missions et objectifs de l'EJC.

La mission principale d'une EJC est d'offrir à chaque élève hors des horaires d'école, un cadre sécurisant tant au niveau physique, moral ou affectif et selon les normes de qualité exigées par le canton.

Afin d'offrir une alimentation équilibrée, l'EJC collabore avec « La Coccinelle Verte », entreprise spécialisée dans la préparation de repas pour les enfants.

L'accompagnement de l'enfant se fait selon les objectifs pédagogiques et éducatifs de l'institution qui vise à améliorer l'autonomie et la sociabilisation de chacun. Cela passe par la mise en place de règles de vie commune ainsi que par l'organisation durant et après les repas.

Les enfants qui commencent l'école ont besoin d'acquérir de l'autonomie afin de pouvoir évoluer dans leur environnement et dans les domaines qui les concernent :

- L'habillage et le déshabillage
- Prendre conscience de ses affaires (habits, affaires scolaires, jouets,...)
- Prendre soin de soi au niveau de l'hygiène (se laver les mains, se rendre aux WC, se brosser les dents)
- De se repérer dans le temps (savoir s'ils ont congé ou l'école, connaître le lieu où ils se rendent)

Chaque enfant doit pouvoir accéder à l'autonomie à son propre rythme avec le soutien nécessaire durant le processus d'acquisition. Ces apprentissages font pleinement partis du concept pédagogique de l'EJC.



Les enfants sont amenés à passer du temps ensemble en dehors de l'école, tant pendant le repas que durant les moments de jeux. Les règles de vie explicitées ci-dessous permettent aux enfants de se socialiser dans un cadre clair afin d'acquérir les bases hors de la vie en classe.

Règles de vie au sein de la structure :

- Respecter les consignes données par les adultes (à table, durant les moments de jeux ou activités)
- Dire « bonjour, au revoir, stp, merci » aux adultes et aux camarades et utiliser un langage adapté
- Ranger (ses affaires en arrivant et ses pantoufles en repartant, débarrasser la table, ranger sa brosse à dents, les jeux utilisés)
- Prendre soin de soi (hygiène, ressentir sa faim et sa satiété, jeux adaptés, se reposer au besoin)
- Attendre son tour
- Trouver sa place dans le groupe, exprimer/affirmer son avis, entendre celui de l'autre
- Se déplacer en marchant
- Prendre soin des autres
- Trouver des solutions lors des conflits

Objectifs structurels

Les locaux sont aménagés afin que les enfants puissent s'y sentir à l'aise et trouver des activités ludiques et créatives selon son niveau de développement.

L'EJC se trouve dans le Centre Communal de Plagne, le vestiaire est donc un vestiaire commun où l'enfant range ses habits et les récupère en fin de journée. Une « caisse à pantoufles » permet de ranger et retrouver tous les jours ces dernières pour être à l'aise dans les locaux.

Il y a une cuisine avec tout le nécessaire pour le goûter et où il y a la possibilité d'effectuer des activités cuisine l'après-midi. C'est également là qu'est gardé au chaud le repas livré chaque jour par le traiteur. Les repas sont pris dans les deux salles principales si plus de 10 enfants sont présents. S'il y a moins d'enfants, tous mangent dans une des deux salles.

Les salles disposent de grandes tables modulables en fonction des activités hors des repas. Une des salles est principalement utilisée pour le bricolage et contient tout le matériel à disposition dans les armoires. Il y a également le matériel de dessin en accès libre pour les enfants qui disposent tous d'une fourre nominative pour ranger leurs œuvres lorsqu'elles ne sont pas terminées. C'est également dans cette salle que se trouvent les jeux de société ainsi qu'un mini baby-foot qui se change également en mini-billard.

Dans la seconde salle se trouve le coin lecture avec un canapé, une bibliothèque et des livres en libre accès. Se trouve également les jeux de types constructions mais également la dinette, les peluches et les costumes. Des ordinateurs sont également à disposition sous contrôle de l'adulte pour les devoirs ou pour écouter de la musique lors de certaines activités.

La salle des fêtes est à disposition de l'EJC lorsqu'elle n'est pas louée, c'est-à-dire presque toute l'année. Les enfants ont donc la possibilité de jouer à des jeux « extérieurs » en intérieur si le temps est mauvais mais également de préparer des spectacles et de les jouer sur la scène.

L'EJC dispose de 3 salles de bain/WC, 2 sont genrées et la 3^{ème}, plus grande pour les personnes à mobilité réduite est utilisée pour le brossage des dents.



Prise en charge éducative

L'EJC est ouverte selon le calendrier scolaire, elle est donc fermée durant les jours fériés et les vacances scolaires. L'offre de prise en charge revue chaque année en fonction des besoins mais peut s'étendre de 7h00 à 18h30.

Les différents modules sont proposés en adéquation avec les horaires d'école, ils sont répartis de la manière suivante actuellement (l'EJC est fermée le matin car il n'y a pas assez de demande):

Module de midi 1	11h45 – 13h05	Départ à l'école primaire ou à la maison avec le bus scolaire
Module de midi 2	11h45 – 13h45	Départ à l'école primaire ou à la maison avec les parents (pas de bus scolaire le mercredi et vendredi après-midi)
Après-midi 1	13h05 – 15h30	
Après-midi 2	15h00-18h30	
Après-midi entier	13h05-18h30	

Le coefficient d'encadrement respecté est celui indiqué par le canton de Berne selon lequel un minimum d'une personne est présente pour l'encadrement de dix enfants.

2. Travail d'équipe et réseautage

1. Personnel éducatif

Le personnel éducatif encadrant les enfants présents lors des horaires d'ouverture de l'EJC est composé généralement comme suit :

- Un-e directeur-trice, au bénéfice d'une haute formation socio-pédagogique
- Un-e éducateur-trice disposant d'une formation socio-pédagogique
- Un-e éducateur-trice auxiliaire (non-diplômé-e) (ne travaille généralement pas seul.e sauf en cas de remplacement sur de courte période)

2. Confidentialité et secret professionnel

Le personnel encadrant de l'EJC a un devoir de discrétion et de confidentialité vis-à-vis des informations passant au sein de l'EJC que ce soit par le biais de l'équipe, des enfants ou des parents. Le personnel travaillant dans le domaine de l'enfance est soumis au secret professionnel que ce soit dans le cadre du travail en équipe, dans les cercles professionnels, dans l'administration ou dans le milieu extra professionnel. Il permet de protéger la vie privée d'un parent ou/et d'un enfant ainsi que d'établir une relation de confiance et de bonnes conditions de travail. Les informations nécessaires à être partagées doivent être transmises dans un cadre strictement professionnel, par exemple lors des colloques hebdomadaires ou d'un entretien avec un professionnel du domaine de l'enfance et selon un objectif à visée éducative et/ou pédagogique.



3. Organisation de l'équipe et communication

Outils organisationnels et de communication

La communication est un élément essentiel dans une structure parascolaire, c'est pourquoi nous utilisons différents moyens et outils de communication au sein de l'EJC. Pour les communications quotidiennes, le personnel utilise un groupe WhatsApp pour toute information concernant l'organisation au sein de la structure. Un agenda toujours disponible au bureau est également l'outil le plus utilisé par l'équipe éducative. Il permet de renseigner pour chaque jour l'absence des enfants ou toute autre information primordiale pour le fonctionnement de l'EJC (absence d'un collaborateur, séances externes etc...).

La petitesse de l'équipe éducative et les horaires actuels font qu'aucun éducateur ne prend son service seul sans avoir travaillé le jour avant, nous sommes donc toujours au courant des informations. Si de nouvelles données devaient arriver, nous les transmettons par écrit à notre collègue. Si l'équipe devait s'agrandir en même temps que le nombre d'enfant, un journal de bord confidentiel serait mis en place afin de transmettre les informations importantes à toute personne prenant son service.

Un colloque a lieu une fois toutes les deux semaines afin de réunir l'équipe et de pouvoir discuter de différentes thématiques liées à l'EJC. Cette séance permet au personnel de discuter de sa pratique, d'analyser des séquences de travail et émettre des hypothèses afin d'améliorer la prise en charge des enfants accueillis. Les thématiques suivantes sont régulièrement discutées : organisation au sein de l'équipe, situations particulières avec les enfants, projets éducatifs et pédagogiques, règles de vie au sein de l'EJC, ressenti et bien-être des membres de l'équipe, etc... Cet espace permet aussi de planifier l'organisation interne (agenda, activités...). De ce colloque résulte un PV pris par un des membres de l'équipe, ce dernier est ensuite mis à disposition pour que les membres de l'équipe puissent en tout temps le consulter. Si une situation exceptionnelle devait survenir, un colloque d'urgence peut être mis en place en plus du colloque bi-hebdomadaire.

Bien-être au travail

Un entretien de chaque membre de l'équipe éducative à lieu une fois par année, il permet entre-autre de faire une mise au point sur le bien-être du personnel, sur sa relation et communication avec les autres membres de l'équipe ainsi qu'avec les enfants, de faire un point sur les objectifs annuels, etc. La formation continue est aussi une possibilité donnée par la Commission scolaire de La Baroche à tous ses employés, elle est vivement encouragée et est financée par l'employeur.

4. Collaborations externes

Réseau avec l'école

La collaboration entre l'école et l'EJC est importante, elle permet un travail en réseau afin d'assurer le meilleur suivi possible des enfants accueillis. Dans ce cadre la direction de l'école et celle de l'EJC se rencontrent régulièrement durant l'année, des informations d'ordre organisationnelles et pédagogiques sont échangées. De plus, une communication entre les instituteurs de l'école et la direction de l'EJC est mise en place afin d'échanger des informations d'ordre organisationnelle ou concernant les devoirs par exemple. En ce qui concerne le suivi de certains élèves, il est également possible de solliciter ponctuellement des rencontres entre l'instituteur concerné et la personne en direction de l'EJC, voir d'un collaborateur de l'EJC.



Collaborations avec les parents

Il est important d'entretenir une bonne collaboration avec les autres partenaires éducatifs de l'enfant, de prime abord, ses parents ou représentants légaux. Dans ce cadre, les retours de fin de journée doivent être constructifs et permettent à l'enfant d'évoluer positivement. Il est nécessaire d'être capable d'énoncer autant les comportements positifs que les comportements négatifs de l'enfant et pouvoir, si nécessaire, en discuter avec les parents lors d'une rencontre plus officielle. Pour cela et pour diverses autres raisons, il est possible qu'un entretien soit sollicité de la part des parents comme de la direction de l'EJC afin d'organiser une rencontre entre les deux parties.

Collaboration avec des professionnels externes

Le rôle d'une EJC est également de coopérer si besoin avec des professionnels externes travaillant avec l'enfant. Le personnel de l'EJC a un devoir de collaboration avec ces diverses personnes et se doit, dans un cadre strictement professionnel et permettant le bien-être de l'enfant, de donner des informations concernant l'enfant suivi.

III. Offre d'accueil de l'EJC

1. Fréquentation

Le taux de fréquentation de l'école à journée continue ne cesse d'augmenter depuis son ouverture en août 2022. La première année nous n'avons pu ouvrir les portes de l'EJC que trois midis par semaine et nous y servions 30 repas par semaine. Cette année 2023, en ouvrant les après-midi également du lundi au jeudi, nous avons pu accueillir 26 enfants différents et servir 53 repas en comptant les midis et les goûters confondus. Nous espérons que cela continue en augmentant.

L'offre d'accueil de l'EJC est répartie selon cinq modules comme précité. C'est lors de l'inscription des enfants à l'EJC, en fin d'année scolaire, que les modules de l'année suivante sont ouverts de manière à correspondre à la demande des parents. Le contenu des modules est organisé en général de la manière suivante :

11h45-13h05	Réception des élèves à la sortie du bus scolaire. Moment de jeux pendant que certains mettent la table. Accompagnement au repas. Jeux encadrés en extérieur jusqu'à l'arrivée des bus (en intérieur dans la grande salle si le temps ne le permet pas). 13h05 départ en bus pour l'école primaire ou pour la maison les lundis, mardi et jeudi pour ceux qui rentrent.
13h05-13h45	Jeux encadrés pour les 1H ou 2H qui ont l'école ou les enfants qui ont congé. 13h30 départ à l'école infantile à pieds.
Après-midi jusqu'à 15h30	Activités dirigées ludiques et pédagogiques en plein air (jeux sportifs, promenade, construction de cabanes etc...), ou dans les locaux de l'EJC (ateliers créatifs et/ou culinaire), moments de détente et lecture. Les parents viennent chercher les enfants à 15h30.
15h00-18h30	Goûter, devoirs accompagnés, activités ludiques ou créatives (dessin et bricolages) encadrées, retour aux parents
Mercredi après-midi	Les devoirs sont faits directement après le repas pour permettre des sorties. Si des enfants partent en milieu d'après-midi, les sorties peuvent avoir lieu en seconde partie de journée pour permettre un temps plus long en extérieur.



2. Accueil et repas de midi

Les élèves inscrits au module de midi, sont accueillis à la sortie du bus par le personnel d'encadrement. Les enfants, ont un temps de jeux libre ou dirigé pendant que certains se chargent de mettre la table et de servir l'eau selon un plan préétabli pour garantir un tournus équitable.

Le plan de table est décidé par les éducateurs selon les affinités des enfants et afin d'assurer une atmosphère propice aux échanges et à la convivialité. Un adulte assure l'encadrement de chaque table.

Après être passés aux toilettes et s'être lavés les mains les enfants se rendent à table. Un élève missionné pour la tâche, sert une dose de la taille d'une cuillère à café (préalablement préparée par les accompagnant)s à chaque enfants afin que ceux-ci puissent goûter chaque aliment avant de se servir. Les enfants peuvent ensuite se servir seul sous la surveillance de l'adulte en fonction de son appétit et de ses goûts.

Les repas variés et adaptés, sont livrés par le traiteur spécialisé dans les repas pour enfant « La Coccinelle Verte » de Bevaix qui livre de nombreuses crèches et EJC de la région.

Les repas sont commandés chaque mardi pour la semaine suivante en tenant compte des spécificités de chaque enfant : régime alimentaire particulier, allergies, intolérances.

Les enfants sont encouragés à écouter leurs besoins (faim et sentiment de satiété) et à tenir une attitude correcte à table, selon les règles de bonne conduite affichées et rappelées régulièrement par le personnel. L'équipe éducative veille au bon déroulement du repas et intervient selon les besoins. A la fin du repas, l'équipe reste attentive lors du débarrassage des assiettes et couverts car les enfants sont autonomes dans cette tâche. Une personne de l'équipe s'occupe de la fin du débarrassage, des rangements et du réaménagement des locaux après le départ de la plupart des enfants à 14h00.

Les enfants, sous la supervision d'un l'éducateur, se rendent par petit groupe aux vestiaires et aux toilettes pour se laver les dents et s'habiller.

Les enfants peuvent ensuite jouer (jeux libres ou encadrés) en attendant l'arrivée du bus scolaire à 13h05 pour se rendre à l'école primaire ou pour rentrer à la maison (uniquement le lundi, mardi et jeudi).

Si le temps le permet les enfants vont dehors, ceux qui ont besoin de repos avant de retourner à l'école peuvent passer un moment à lire ou à dessiner à l'intérieur. Si le temps est vraiment mauvais, il est possible de jouer dans la salle des fêtes.

Pour les enfants qui vont à l'école infantine à Plagne, le départ se fait à 13h30, leur temps de jeux est donc plus long. Ils s'y rendent à pieds, accompagnés d'un éducateur.

Les enfants qui partent le mercredi et vendredi après le module de midi lorsqu'il n'y a pas de bus scolaire, sont à l'EJC jusqu'à 13h45, heure à laquelle les parents viennent les chercher.

3. Accueil de l'après-midi 13h05-15h30

Les jours où il y a l'école infantine l'après-midi, les enfants qui ont congé accompagnent le groupe à pieds à l'école s'il n'y a qu'un éducateur, sinon, ils peuvent rester à l'EJC et continuer de jouer jusqu'à 14h00 environ. Ensuite une activité ludique/pédagogique d'extérieur leur est proposée telle que des jeux sportifs, une promenade en forêt, construction de cabanes, etc... En cas de mauvais temps, les



enfants commencent par un temps d'activité de détente (lecture, dessin, perles), ensuite une activité dirigée ludique et pédagogique est proposée telle qu'un atelier créatif ou un atelier cuisine.

L'organisation des après-midis varie selon les jours de la semaine et les horaires des enfants. En règle générale l'après-midi est ponctuée entre les moments calmes de détente et les moments plus actifs de jeux et d'activités. Les enfants ayant des devoirs à faire pour l'école, présents lors de ce module, peuvent déjà y être accompagnés avant le goûter.

4. Accueil de l'après-midi 15h00-18h30

Le personnel éducatif se charge d'aller chercher les enfants à la sortie de l'école infantine, les enfants à partir de la 3H viennent à l'EJC avec le bus scolaire. Le goûter est généralement pris dans les locaux de l'EJC entre 15h30 et 16h30 suivant l'organisation de l'après-midi (tout enfant inscrit au module 2 de l'après-midi prend le goûter à l'EJC).

Après le goûter pris en commun, les enfants sont répartis en plusieurs groupes entre l'accompagnement aux devoirs et les ateliers dirigés. Les élèves qui ont des devoirs sont pris en charge en groupe, selon leur degré scolaire, et accompagnés de la manière la plus individuelle possible par les éducateurs bénéficiant d'une formation socio-éducative. Une fois les devoirs et ateliers terminés, les enfants peuvent s'adonner aux jeux libres ou orientés (de société) à l'intérieur ou à l'extérieur selon la météo. Les éducateurs encadrent les enfants de manière pro-active et veillent à être présents en tant que médiateurs en cas de conflits jusqu'à l'arrivée des parents. Les parents sont accueillis par un éducateur qui fait le retour de la journée de l'enfant.

IV. Financements et gestion administrative

1. Financements de l'école à journée continue

L'école à Journée continue de La Communauté scolaire de La Baroche est financée à travers trois types de contributions :

- Le financement de la commune
- Les subventions attribuées par le Canton
- Les contributions versées par les familles

2. Facturation

Les parents ou représentant légaux participent à l'émolument pour l'inscription de leur-s enfant-s aux modules de l'EJC. Un tarif horaire est calculé sur la base des critères suivants : revenu, fortune, coûts normatifs et taille de la famille². Les frais inhérents aux repas du midi sont entièrement à la charge de la famille et une participation financière est perçue par la commune pour les goûters (facturés 2CHF par goûter par enfant). La personne en direction est chargée de tenir à jour un décompte des présences journalières. A la fin de chaque mois, elle fait le décompte mensuel des présences ainsi que le nombre de repas et des goûters à facturer aux parents/représentants légaux. La contribution doit être versée à l'administration des finances de la Communauté scolaire de La Baroche. Le décompte est envoyé aux parents tous les deux mois et est à payer au début de chaque mois, pour le mois écoulé pour les factures de moins de CHF 500, un délai plus long est donné pour les montants au-delà.

² Plus de détails sont disponibles dans l'Ordonnance de l'Ecole à Journée Continue de La Communauté scolaire de La Baroche sur le site de l'école, sous l'onglet EJC : <https://www.ecole-labaroche.ch/ejc.html>



3. Gestion des inscriptions

Les informations pour les inscriptions de la future rentrée scolaire sont communiquées aux alentours des vacances de printemps de l'année en cours. Elles permettent de préparer au mieux la rentrée et d'anticiper la gestion de l'ouverture des futurs modules.

Les informations concernant l'inscription sont transmises aux familles par le biais de l'école. Les inscriptions se font par un questionnaire à remplir, les représentants légaux ou parents doivent ensuite fournir les informations relatives à leur revenus déterminants s'ils souhaitent un tarif adapté à ce dernier.

La Communauté scolaire de la Baroche avec l'aval des conseils municipaux de la Commune de Sauge et de Romont valident ensuite l'ouverture des modules et le coefficient d'encadrement dont découle le taux de travail de l'équipe éducative de l'EJC. Les documents officialisant l'inscription des enfants sont alors envoyés aux familles par la personne en direction de l'EJC. La convention entre la commune et les parents, ou représentants légaux, est rédigée et doit être ratifiée par les deux parties afin d'officialiser l'inscription définitive de l'enfant à l'EJC pour l'année scolaire suivante.

Pour la rentrée d'août 2024 : La première étape (après sondage) pour l'inscription à l'EJC se fera par le biais de la plateforme kiBon.³

4. Gestion des absences

Les parents sont tenus d'informer l'EJC par e-mail des absences prévues au moins 24 heures à l'avance afin que les repas puissent être annulés.

Pour les absences imprévues, les parents doivent avertir l'EJC par SMS (ou WhatsApp) sur le téléphone de l'EJC le matin avant 8h00 pour que le repas soit annulé). Il est impératif d'avertir l'EJC si l'enfant quitte l'école en cours de matinée ou de journée.

Si un enfant ne s'est pas rendu à l'école pour cause de maladie infectieuse ou contagieuse, il ne devra pas non plus se rendre à l'EJC afin d'éviter la contamination des autres enfants ou du personnel encadrant ainsi que pour respecter son besoin de confort et de repos.

5. Gestion des accidents

Le personnel de la structure a le devoir de surveiller les enfants à tout moment lors de leur présence à l'EJC. Il est possible cependant que survienne un accident.

Dans ce cas, la personne d'encadrement a l'obligation d'avoir à portée de main la trousse à pharmacie. Elle doit prodiguer les premiers soins s'il s'agit d'une petite blessure.

Dans le cas où il s'agit d'un accident grave et qu'il considère que la vie de l'enfant est en danger il appellera en premier lieu les secours (144) en appliquant la procédure « Les gestes qui sauvent ». Elle informera ensuite la direction qui se chargera de prévenir les parents.

La personne ayant vu l'accident devra ensuite consigner les détails de l'événement et les envoyer par mail à la direction afin d'en garder une trace écrite. La personne encadrante s'engage également à communiquer toute information nécessaire à la prise en charge de l'enfant ou selon toute autre demande concernant cet incident.

³ Veuillez vous référer au site de l'école de la Baroche sous l'onglet EJC → « inscription à l'EJC via KiBon »